



Version du 4/3 à 18h

# Élèves à la rue, mineurs non scolarisés, inclusion sans moyens, ça suffit !

L'Etat organise l'exclusion des jeunes les plus précaires en mettant fin au *Dispositif Lycéens*. L'État et le rectorat ne facilitent pas l'accès à l'école des mineurs isolés et s'attaquent aux moyens des dispositifs UPE2A et ULIS.

Mi-décembre, la préfecture de la région Île-de-France annonçait au rectorat la fin du *Dispositif Lycéens* mis en place il y a dix ans pour héberger des jeunes scolarisé-es en situation de grande précarité. Des dizaines de jeunes sont, en ce moment, contraint-es de quitter leurs hébergements. Une partie de ces jeunes est envoyée en région, créant de fait une rupture de scolarité ainsi qu'une rupture administrative. D'autres se retrouvent dans des centres pour grands précaires, inadaptés à leur âge et à leur statut de lycéen-ne. Dans tous les cas, cette décision met en péril le parcours d'insertion et l'avenir des jeunes actuellement bénéficiaires du dispositif.

Dans le même temps, de nombreux Mineurs Non Accompagnés (MNA) rencontrent d'immenses difficultés à être scolarisé-es : déficit organisé de rendez-vous au CASNAV, attente interminable avant affectation dans un établissement, et parfois même lorsqu'ils sont affectés, ils ne bénéficient pas du taux horaire qui leur est dû ! Des centaines de mineur-es sont actuellement en attente d'une place à l'école, souvent depuis plusieurs mois.

Le rectorat de Paris s'attaque aussi aux élèves allophones et à ceux en situation de handicap. Lors du CSA du 21 janvier, le rectorat annonçait la fin de la marge pour les classes d'UPE2A et d'ULIS en collège (634h supprimées). Ne pouvant bénéficier d'un enseignement adapté en français langue de scolarisation dans des disciplines qui le nécessitent, les élèves concerné-es risquent de subir avec violence une inclusion à marche forcée, sans adaptation pédagogique liée à leur situation.

**Nous exigeons la fin de cette violence administrative qui s'abat sur nos élèves, une place à l'école pour chaque enfant, une scolarité adaptée à leurs besoins, un toit pour chaque élève, afin que toutes et tous puissent suivre une scolarité émancipatrice.**

- **Maintien du *Dispositif Lycéens***
- **Aucun rupture de scolarité, création des postes et des moyens nécessaires**
- **Aucun jeune à la rue**

## Mobilisons-nous jeudi 6 février !

- **Par des actions dans les établissements** : banderoles « Une école, un toit » sur les établissements, photographies avec cette banderole devant nos écoles, débrayages, AG, motions, grève.
- **Rassemblement à 18h, place de la Sorbonne** pour réclamer la scolarisation de tou.te.s les élèves dans de bonnes conditions : retour des moyens en ULIS et UPE2A, retour et élargissement du *Dispositif Lycéens*, scolarisation des MNA.